

ADMISSIBILITÉ

Au moment de la demande, un candidat admissible doit :

- être citoyen canadien ou immigrant reçu et résident permanent de l'Île-du-Prince-Édouard **VEUILLEZ JOINDRE UNE PHOTOCOPIE** (certificat de naissance, passeport);
- fournir un numéro d'assurance sociale puisqu'il s'agit d'une bourse imposable. **VEUILLEZ JOINDRE UNE PHOTOCOPIE;**
- être accepté comme étudiant à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire canadien français ou dans le baccalauréat en éducation en français de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard pour l'année 2013-2014. **VEUILLEZ JOINDRE UNE PHOTOCOPIE** de votre lettre d'admission;
- suivre un programme d'études dont au moins 80% de l'enseignement est dispensé en français.

DIRECTIVES

- La bourse sera attribuée en **deux versements** (50 % de la bourse par semestre). Les chèques seront envoyés à l'attention de l'étudiant et lui seront envoyés à l'adresse permanente indiquée sur le formulaire d'inscription. Les chèques ne seront émis qu'après réception du formulaire de confirmation d'inscription. Ce formulaire vous sera envoyé si votre demande de bourse a été acceptée.
- Le formulaire de confirmation pour la session d'automne doit être rempli en septembre par le bureau du registraire de l'établissement et veuillez nous le retourner au ministère. Sur réception de cette confirmation, un chèque sera émis pour le premier semestre.
- Le formulaire de confirmation pour la session d'hiver doit être rempli en janvier par le bureau du registraire de l'établissement et veuillez nous le retourner au ministère. Sur réception de cette confirmation, un chèque sera émis pour le deuxième semestre.

CONDITIONS

- La valeur de chaque bourse sera d'une valeur d'un minimum de 500 \$ jusqu'à un maximum de 2000 \$.
- On tentera, dans la mesure du possible, d'informer les heureux candidats vers la mi-juin 2013.

DATES LIMITES

- Veuillez retourner le formulaire rempli **AU PLUS TARD LE 20 MAI 2013**
- Les finissants des écoles secondaires francophones doivent retourner les formulaires **AU PLUS TARD LE 13 MAI 2013** au conseiller en orientation.

- Veuillez retourner le formulaire rempli **AU PLUS TARD LE 20 MAI 2013 À :**

Mme Lucille Fontaine
Ministère de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance
250, rue Water
Summerside, Î.-P.-É. C1N 1B6

Les finissants des écoles secondaires francophones doivent retourner les formulaires **AU PLUS TARD LE 13 MAI 2013** au conseiller en orientation.